

CUMIN - Campus Universitaire à Mobilité Innovante et Neutre

■ Présentation

L'Université de Lille a l'ambition de faire de ses campus des sites démonstrateurs de l'**éco-mobilité**. Le projet CUMIN vise à disposer d'un panel de véhicules électriques, propres (vélo, trottinette, vélo à assistance électrique, scooter électrique, véhicule électrique urbain, routier, utilitaire...) rechargeables grâce à des bornes installées sur l'ensemble du campus. Ces stations seront alimentées via l'utilisation d'**énergies renouvelables** grâce à différents systèmes de charge (panneaux photovoltaïques, systèmes éoliens, systèmes de stockage associés...). Tous les véhicules et systèmes de charge seront instrumentés pour analyse des consommations et des usages. Si le volet « technologique » du projet a déjà commencé, le volet « sciences humaines » est en cours de démarrage avec une étude des impacts sur l'aménagement du campus, des perceptions des usagers et de sensibilisation à mener.

L'objectif est de rendre le campus **neutre en émission de gaz à effet de serre** concernant la mobilité interne sur le campus et la mobilité régionale pour accéder au campus. Ce modèle d'abord élaboré sur le Campus Cité Scientifique de l'Université de Lille Sciences et Technologies sera reproductible sur les autres campus de l'Université de Lille Droit et Santé et de l'Université de Lille Sciences Humaines et Sociales, permettant ainsi un **maillage territorial**.

■ Porteurs

Université de Lille – Nina Hautekeete, Vice-Présidente Politique Environnementale de l'Université Sciences et Technologies et Alain Bouscayrol, Enseignant-chercheur - Laboratoire L2EP

■ Equipes mobilisées et partenaires

Laboratoires L2EP, CRIStAL, TVES ; CEREMA ; Collectivités

CUMIN - Campus Universitaire à Mobilité Innovante et Neutre

■ Chronologie

2014 : 1 véhicule instrumenté avec des systèmes de charge via le réseau électrique ; Panneaux solaires installés sur le toit du bâtiment P2 couplés au réseau
2015-2017: Etude et sensibilisation
2017-2024 : Mise en œuvre du campus à éco-mobilité
2024 : Développement d'un campus à éco-mobilité autogérée

■ Piliers TRI

Mobilité
Energies renouvelables
Economie circulaire

